

28 juin 2007 -12:00

Appartient à [Conseil des ministres du 28 juin 2007](#)

Politique des grandes villes

Avenants aux contrats logements pluriannuels 2005-2007 conclus avec la ville de Gand et la commune de Schaerbeek

Avenants aux contrats logements pluriannuels 2005-2007 conclus avec la ville de Gand et la commune de Schaerbeek

Sur proposition de M. Christian Dupont, ministre de la Politique des grandes villes, le Conseil des ministres a approuvé les avenants aux contrats logements pluriannuels 2005-2007 conclus avec la ville de Gand et la commune de Schaerbeek, dans le cadre de la Politique des grandes villes du gouvernement fédéral. Ces avenants ont un caractère technique qui prévoient des glissements de moyens entre initiatives, sans changer les priorités d'action reprises dans les directives. Le but de ces modifications budgétaires est de rationaliser au maximum l'utilisation des moyens mobilisés en vue de rénover/créer/réhabiliter des logements décents et accessibles pour les revenus faibles et moyens.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe